



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 31 mars 2022

La Région et le CNES prolongent de 2 ans leur partenariat pour mieux le renforcer

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, et Philippe Baptiste, Président-Directeur-Général du Centre national d'études spatiales (CNES), ont signé ce mercredi, à Paris, un avenant à la convention qui lie les deux institutions depuis 2019. Celui-ci prolonge de deux ans leur partenariat visant à soutenir et valoriser l'écosystème breton du spatial (entreprises, laboratoires de recherches, projets...). Cette nouvelle période va aussi permettre de préparer le renforcement des relations et des domaines de collaboration après 2023.

En vigueur jusqu'au 31 décembre 2023, ce partenariat entre la Région et le CNES poursuit **7 objectifs** :

- **soutenir la recherche, l'expertise et les approches interdisciplinaires** des sciences et technologies spatiales dans divers applications et usages (en lien avec le climat, la mobilité, la santé, l'agriculture, le tourisme...);
- **développer et utiliser les infrastructures de recherche et les dispositifs d'expérimentation**, d'observation et d'analyse dans une logique de consolidation des expertises locales ;
- **participer à des dynamiques partenariales et de diffusion des connaissances** (transfert de résultats de recherches vers le monde socio-économique, contribution à l'innovation, participation à la formation par et pour la recherche, développement de projets interrégionaux, européens et de collaborations internationales) ;
- **contribuer au développement économique** des entreprises du domaine spatial et des services aval en Bretagne ;
- **contribuer au développement de l'utilisation des données spatiales** en complément d'autres sources et favoriser l'utilisation de plate-formes de données et de services régionales, nationales et européennes ;
- **contribuer au dialogue entre sciences et société** ;
- **accompagner d'autres actions émergentes.**

Un partenariat fructueux à faire évoluer

Forte d'un **écosystème riche**, impliquant 300 acteurs, 3 000 emplois et 300 chercheurs, la Bretagne contribue à la dynamique spatiale en France. La poursuite du partenariat entre le CNES et la Région témoigne de l'**intérêt réciproque** à le renforcer, tout en travaillant à une convention post 2023 qui définira de **nouvelles priorités**, telles que l'alimentation.

« Il y a toujours une part de rêve et d'aventure dans ce qui touche au spatial et c'est bien dans l'esprit breton d'explorer, de découvrir et d'innover, souligne Loïg Chesnais-Girard, le Président de la Région Bretagne. Leaders sur l'agriculture, le maritime et la cybersécurité, nous voulons renforcer les acteurs bretons qui apportent connaissances et applications issues de ces technologies. En cela, notre partenariat avec le CNES est stratégique et je me réjouis qu'il s'inscrive dans la durée avec une volonté partagée d'approfondir cette relation. »

« Depuis le début des années 2000, le CNES aide à se développer un fort écosystème de recherche et d'innovation en Bretagne, a rappelé Philippe Baptiste, PDG du CNES. La collaboration entre le CNES et la Région permet de structurer les relations entre les partenaires, faciliter la participation de ce territoire au plan de relance du spatial et d'accompagner la montée en puissance de ce secteur. Surveillance maritime, contrôle des pêches, détections de pollutions marines ou protection de la biodiversité... l'activité spatiale est stratégique pour cette région. »

Le CNES (Centre National d'Études Spatiales) est l'établissement public chargé de proposer au Gouvernement la politique spatiale française et de la mettre en œuvre au sein de l'Europe. Il conçoit et met en orbite des satellites et invente les systèmes spatiaux de demain ; il favorise l'émergence de nouveaux services, utiles au quotidien. Le CNES, créé en 1961, est à l'origine de grands projets spatiaux, lanceurs et satellites et est l'interlocuteur naturel de l'industrie pour pousser l'innovation. Le CNES compte près de 2 400 collaborateurs qui travaillent dans cinq domaines d'intervention : Ariane, les sciences, l'observation, les télécommunications et la défense. Le CNES est un acteur majeur de l'innovation technologique, du développement économique et de la politique industrielle de la France. Il noue également des partenariats scientifiques et est engagé dans de nombreuses coopérations internationales. La France, représentée par le CNES, est l'un des principaux contributeurs de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Contacts presse :

Région Bretagne - Service presse : presse@bretagne.bzh / 02 99 27 13 54

CNES - Service presse : cnes-presse@cnes.fr / 01 44 76 74 51